Nations Unies A/72/854

Assemblée générale

Distr. générale
4 mai 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 161 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Modalités de financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Aux fins de son examen de la note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/72/792), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 19 avril 2018.

2. Dans sa résolution 71/308 du 30 juin 2017 sur le financement de la MINUSS, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 1 071 000 000 dollars destiné à financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018. Le Secrétaire général indique aux paragraphes 2 et 3 de sa note qu'un certain nombre de paramètres budgétaires ont changé depuis la publication du budget de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/841) et l'adoption de la résolution susmentionnée. Il signale également que face à la flambée de violence survenue à Djouba en juillet 2016, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2304 (2016) dans laquelle il a autorisé une force de protection régionale composée de 4 000 hommes chargés d'assurer un environnement sûr à Djouba et alentour. Il indique en outre que le montant des ressources approuvées pour l'exercice 2017/18 prévoyait le déploiement de 12 334 membres des contingents et qu'au 28 février 2018 13 108 membres des contingents avaient été déployés dans la zone de la Mission, dont 1 068 relevant de la force de protection régionale. Avec l'arrivée de contingents devant intégrer la force de protection régionale ou s'acquitter d'autres fonctions, il est prévu que 13 188 militaires soient déployés dans la zone de la Mission, au cours des quatre derniers mois de l'exercice 2017/18, ce qui représente 854 militaires de plus que l'effectif moyen de 12 334 initialement

Merci de recycler

prévu au budget. En conséquence, les dépenses supplémentaires à prévoir au titre des contingents s'élèvent à 27,2 millions de dollars.

3. Aux paragraphes 4 et 5 de sa note, le Secrétaire général indique que parmi les changements qui ont entraîné des écarts notables par rapport aux prévisions de dépenses initiales relatives au personnel civil figurent les éléments suivants : a) des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions : 104,2 % en moyenne par rapport aux taux prévus de 84,8 % à Djouba et 73,9 % à Entebbe ; b) des taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan international et les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national , y compris pour les emplois financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), inférieurs à ceux prévus dans le montant des ressources approuvées pour l'exercice 2017/18 ; c) un coefficient d'ajustement plus élevé que prévu (44,3 en moyenne, alors que le coefficient ayant servi au calcul des ressources approuvées pour l'exercice 2017/18 était de 35,9) ; d) la révision des barèmes des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national au Soudan du Sud. Le Secrétaire général signale que du fait de ces changements, les prévisions de dépenses supplémentaires s'établissent comme suit : 34,6 millions de dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, 28,6 millions de dollars au titre du personnel recruté sur le plan national et 1,6 million de dollars pour les membres du personnel temporaire (autres que pour les réunions) recrutés sur le plan international ou national. Concernant le personnel civil, les prévisions de dépenses supplémentaires s'élèvent à 64,8 millions, dont 900 000 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies et 100 000 dollars au titre du personnel fourni par des gouvernements. Le Secrétaire général signale également que le fait que les dépenses communes de personnel soient supérieures aux prévisions s'explique principalement par l'augmentation des prestations (indemnités pour charges de famille et indemnités pour frais d'études notamment) allouées aux fonctionnaires internationaux récemment recrutés ou non ; de même, les taux de vacance pour le personnel civil sont inférieurs aux prévisions parce que les postes ont été pourvus, notamment grâce à du personnel recruté sur le plan international qui étaient auparavant employé par deux missions de maintien de la paix, la Mission des Nations Unies au Libéria, qui a cessé ses opérations en mars 2018, et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, qui a achevé son mandat le 30 juin 2017. Il indique également que le coefficient d'ajustement est passé de 33,1 en juillet 2017 à 47,8 en février 2018.

4. Le Secrétaire général indique que, durant l'exercice 2017/18, la MINUSS s'est efforcée de redéfinir les priorités d'utilisation des ressources approuvées de façon à prendre en charge les dépenses opérationnelles non budgétisées liées à l'augmentation des effectifs militaires et à l'appui connexe. Le montant estimatif des dépenses supplémentaires s'élève à 91 925 000 dollars, dont 27 167 900 dollars au titre des contingents et 64 757 100 dollars au titre du personnel civil. La Mission devrait pouvoir prendre en charge dans les limites du budget approuvé une partie – 26 767 900 dollars – du montant total des dépenses supplémentaires. Comme elle ne pourra toutefois pas prendre en charge les coûts restants au moyen des crédits déjà approuvés, le Secrétaire général indique que des ressources supplémentaires d'un montant de 65 157 100 dollars au titre des contingents et du personnel civil sont nécessaires pour l'exercice (A/72/792, par. 6).

5. Le Comité consultatif a été informé que, selon les estimations actuelles, la MINUSS utiliserait l'intégralité du budget approuvé pour l'exercice 2017/18, compte non tenu des ressources supplémentaires d'un montant de 65 157 100 dollars qui sont demandées. Il a également été informé qu'au 19 mars 2018, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 42 769 000 dollars, ce qui ne suffit pas à financer la réserve opérationnelle de trois mois d'un montant de 207 099 000 dollars. **Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a exhorté maintes fois tous les États Membres**

à s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies (voir résolution 71/308 de l'Assemblée générale, par. 3).

6. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la MINUSS pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 sont indiquées au paragraphe 8 de la note du Secrétaire général (A/72/792).

7. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 65 157 100 dollars, avec mise en recouvrement du montant correspondant, destiné au fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, qui s'ajouterait au crédit de 1 071 000 000 dollars qu'elle a déjà ouvert pour le même exercice et aux mêmes fins dans sa résolution 71/308.**

8. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de donner des informations détaillées sur les dépenses effectivement engagées par la MINUSS dans son rapport sur l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.**